



Seule la version orale fait foi

Garantir l'approvisionnement alimentaire et énergétique suisse

par Alain Koller, député, président de l'UDC Jura

La Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat et de l'innovation exige que les émissions de gaz à effet de serre soient ramenées à zéro d'ici 2050. Inévitablement cela nous conduira à l'interdiction de l'utilisation de carburants et combustibles fossiles, tels que le diesel et l'essence, l'huile et le mazout de chauffage ou le gaz.

De nombreuses entreprises actives dans l'agriculture, dans la production et dans la transformation alimentaire, utilisent des carburants fossiles quotidiennement pour leurs activités. L'obligation pour ces entreprises de réduire de 90% les émissions CO₂, engendrera d'énormes conséquences économiques, conduisant à la délocalisation d'activités et entraînant des pertes d'emplois.

Augmenter encore la part d'importations ?

L'application de cette loi va accentuer l'importation de denrées alimentaires, sanctionnant lourdement les acteurs qui assurent à nos habitants des denrées alimentaires indigènes de qualité et de proximité. C'est donc l'ensemble de la population Suisse, de la fourche à la fourchette, qui va payer le prix de cette loi sur le climat.

Les conséquences de la loi sur le gaspillage de l'électricité seront désastreuses pour les agricultrices et les agriculteurs. Les véhicules et les bâtiments ne pourront plus émettre de CO₂, ce qui veut dire que les machines agricoles, les faucheuses, les tracteurs, les camions, etc. tels que nous les connaissons aujourd'hui seront tout bonnement interdits. Les chauffages au mazout et au gaz devront également être mis hors service et remplacés à grands frais.

De plus, l'objectif zéro net implique également que la population suisse ne pourra pratiquement plus se nourrir de viande, le nombre d'animaux de rente (vaches laitières, bœufs, veaux, poules pondeuses, volailles d'engraissement, porcs d'engraissement) devant être massivement réduit.

On pourrait même craindre des interdictions de détention pour certaines espèces animales en raison des gaz à effet de serre qu'elles émettent (une vache rejette entre 70 et 120 kg de méthane par an). Il en résulterait un changement forcé d'affectation des terres, si tant est que cela soit possible. Selon la vision de la Confédération, la consommation de viande des Suisses devrait diminuer de 69%. Cela entraînera des pertes financières massives pour les agriculteurs, sans parler des conséquences pour le tourisme, si les Alpes ne sont plus « broutées » et si le paysage est défiguré par des milliers d'éoliennes ou d'installations solaires.

Parallèlement, la sécurité alimentaire sera menacée, car de grandes surfaces arables ne pourront plus être utilisées pour la production de denrées alimentaires et l'élevage. Mieux que d'interdire les énergies fossiles, il est prioritaire de renforcer notre production énergétique. Votez NON le 18 juin.